



AU MARCHÉ, À LA PISCINE, À MON RDV...

J'y vais avec
TRANSP'ORTHE

Le transport à la demande

A partir du 1^{er} juin 2016 : circule du mardi au samedi
AU DÉPART DE TOUTES LES COMMUNES DU PAYS D'ORTHE VERS DAX ET PEYREHORADE



Dès 12 ans

Trans'Landes

 PAYS D'ORTHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 XL
Département
des Landes

www.trans-landes.fr
www.paysdorthes.fr

Logo pour le service public - Tous droits réservés

Du mardi au samedi hors jours fériés



Destination	Communes de départ	Jours de fonctionnement	Matin		Après-midi	
			Arrivée ⁽¹⁾	Retour ⁽²⁾	Arrivée ⁽¹⁾	Retour ⁽²⁾
VERS PEYREHORADE Maison de retraite, Gare, Piscine	BELUS - Mairie CAGNOTTE - Ecole primaire ORIST - Fronton PEY - Parking école ST ETIENNE D'ORTHE - Hall des sports ST LON LES MINES - Poste PORT DE LANNE - Mairie ORTHEVELLE - Mairie	Mardi	-	-	-	-
		Mercredi	8:30	11:00	14:30	17:30
		Jeudi	-	-	-	-
		Vendredi	-	-	-	-
		Samedi	8:30	11:00	14:30	17:30
		Mardi	-	-	-	-
	HASTINGUES - Mairie DEYREGAVE - Mairie	Mercredi	9:00	11:45	15:00	18:15
		Jeudi	-	-	-	-
		Vendredi	-	-	15:00	18:15
		Samedi	9:00	11:45	-	-
	CAUNEILLE - Ecole primaire LABATUT - Mairie SAINT CRICQ DU GAVE - Mairie SORDE L'ABBAYE - Mairie	Mardi	-	-	-	-
		Mercredi	9:30	11:45	15:30	18:15
		Jeudi	-	-	-	-
		Vendredi	-	-	-	-
Samedi		9:30	11:45	15:30	18:15	
VERS DAX Place Saint-Pierre, Hôpital, Pôle Emploi, Gare SNCF	Les 15 communes du Pays d'Orthe (Liste ci-dessus et commune de Peyrehorade)	Vendredi	9:00	11:00	-	-
		Mardi	-	-	14:30	17:30
		Jeudi	-	-	-	-

⁽¹⁾ Arrivée à destination : le véhicule du TAD vous dépose à l'horaire indiqué à la destination de votre choix (à Peyrehorade ou à Dax).

⁽²⁾ Retour commune : le véhicule du TAD vient vous chercher, à l'horaire indiqué, au point de destination (identique à celui de l'arrivée) pour rentrer chez vous.

	De 1 à 2 € l'AVR	Billets en vente à bord 1 € l'aller retour au sein du Pays d'Orthe et 2 € pour Dax
	Dès 12 ans	Pour les résidents du Pays d'Orthe âgés de plus de 12 ans (pour les mineurs : autorisation parentale lors de l'inscription)
	Accessibilité	Bus accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile
	Depuis 15 communes	Le bus vous attend à l'arrêt de votre commune ou, en cas de dérogation (sous conditions), il vous prend en charge à domicile

Inscription préalable obligatoire **dans votre mairie**

Réservation au plus tard à 12h30 le jour précédent : 05 58 56 80 88

Renseignement : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 8h à 12h30

www.trans-landes.fr ♦ www.paysdorthe.fr

